

DU 12 JUIN AU 30 JUILLET 2022 PRENEZ LA ROUTE EN MUSIQUE AVEC FIRESTONE





À GAGNER
DES PLACES POUR LE
FESTIVAL ROCK EN SEINE





ROADHAWK

CONÇU POUR DES PERFORMANCES DURABLES





Firestone

www.firestone.fr

*Offre limitée aux 5.000 premières participations. Voir conditions détaillées dans le règlement disponible sur le site www.offre.firestone.fr/printemps Bridgestone Europe NV/SA – Succursale France – RCS Créteil 842 476277

EXTRAIT DE RÈGLEMENT OFFRE FIRESTONE

« JUSQU'À 80€ REMBOURSÉS »

Bridgestone Europe NV/SA. Succursale France (RCS Créteil n°842 476 277) organise la présente opération promotionnelle avec obligation d'achat comprenant :

I. Une Offre de remboursement différé consistant en un remboursement partiel différé de l'achat et le montage de 2 ou 4 pneumatiques Firestone Tourisme, 4x4/5UV ou Utilitaire, Hiver, Toutes saisons ou Eté, 15 pouces ou plus dans les enseignes ou points de vente participants, liste complète disponible sur le site de participation à l'Opération, www.offre.firestone.fr/printemps. Le montant du remboursement sera calculé en fonction de la dimension et du nombre de pneumatiques achetés et montés, à savoir :

Dimensions	2 pneus Firestone	4 pneus Firestone
15 à 16 pouces	10€	20€
17 pouces	20€	40€
18 pouces et plus	40€	80€

Les remboursements partiels différés seront attribués à toute personne dont le dossier serait conforme aux modalités décrites dans le Règlement, les participations non-conformes entraînant un refus irrémédiable de la demande.

II. Un tirage au sort mettant en jeu 3 packages « 2 PLACES POUR VIVRE LE FESTIVAL ROCK EN SEINE» pour 2 personnes, d'une valeur approximative unitaire de 618€ (valeur de la dotation donnée à titre indicatif). Un pack « 2 PLACES POUR VIVRE LE FESTIVAL ROCK EN SEINE » comprend - des cartes essence à hauteur de 500€ pour le transport jusqu'à Paris (les cartes essence seront envoyées dans un délai de 30 jours après l'annonce du gagnant) ; - 2 pass 1 journée pour soit le samedi 27 août 2022 ou soit le dimanche 28 août 2022. Le tirage au sort sera réalisé au plus tard le 15/08/2022, sous contrôle de la SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 parmi l'ensemble des Participants conformes. Les gagnants seront contactés entre le 15/08/2022 et 16/08/2022 par e-mail ou par téléphone sur la base des coordonnées renseignées lors de la participation sur le site du jeu. Les gagnants disposeront d'un délai de deux (2) jours ouvrés à compter de l'annonce du gagnant pour confirmer leur acceptation du lot. Tout gagnant qui n'aura pas répondu dans ce délai sera considéré comme avant renoncé purement et simplement à son lot. A l'issue de ce délai, le lot non réclamé sera définitivement perdu. Le lot ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées. Si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve le droit de modifier la nature de la dotation et de proposer une dotation de même valeur ou de mêmes caractéristiques. Cette opération se déroule du 12 juin au 30 juillet 2022. L'Opération est ouverte à toute personne physique majeure et aux personnes morales résidant en France. Sont exclus de l'Opération les Professionnels, tels que définis dans le Règlement, exerçant une activité de loueur de véhicules. L'Opération est limitée aux 5.000 premières participations enregistrées sur le site de l'offre. Un compteur présent sur le site www.offre.firestone.fr/printemps permettra de suivre en temps réel le nombre de participations encore disponibles. Pour toute personne physique, elle est limitée à une (1) participation par voiture (numéro d'immatriculation) et deux (2) participations par foyer (même nom et/ou adresse et même IBAN/BIC dans la limite de 4 pneus par demande). Pour les professionnels, elle est limitée à une (1) participation par voiture (numéro d'immatriculation) et dix (10) participations par établissement (même nom/société et/ou adresse et même IBAN/BIC dans la limite de 4 pneus par participation). Pour participer, le Participant doit disposer d'un accès ou d'une connexion internet et d'une adresse électronique valide. La participation à l'Opération se fait exclusivement par Internet sur le site www.offre.firestone.fr/printemps

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Acheter simultanément et faire monter (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente ou même enseigne) entre le 12 juin 2022 et le 30 juillet 2022 inclus, 2 ou 4 pneumatiques Firestone tourisme, 4x4/SUV ou Utilitaire, Hiver, Toutes saisons ou Eté, de 15 pouces.
- Se rendre, dans les 15 jours calendaires suivant la date de facturation des pneumatiques, sur la page www.offre.firestone.fr/printemps pour procéder à son inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées.
- Télécharger la photo ou le scan de la facture d'achat originale des pneumatiques mentionnant la date d'achat, le numéro d'immatriculation du véhicule sur lequel les pneumatiques ont été montés, le libellé des pneus achetés, le nombre de pneumatiques achetés (2 ou 4), le montage, l'équilibrage et la raison sociale du point de vente. Dans le cas d'un achat sur internet, la facture de montage devra également être fournie.
- Télécharger une photo ou un scan de la carte grise du véhicule où ont été montés les pneumatiques Firestone achetés. Le numéro d'immatriculation doit être le même que celui présent sur la facture. Si la demande est conforme, le Participant bénéficiera du remboursement uniquement par virement bancaire dans un délai maximum de 3 à 4 semaines à compter de la réception de l'ensemble des éléments conformes. Toute autre forme de remboursement est exclue.

Une fois la demande de remboursement établie, les Participants dont le dossier est conforme à l'Opération seront inscrits au tirage au sort s'ils cochent la case « Je souhaite participer au tirage au sort pour tenter de gagner un Pack « 2 PLACES POUR VIVRE LE FESTIVAL ROCK EN SEINE 2022 ».La Société Organisatrice conseille fortement à tout Participant de conserver ses preuves d'achat originales, car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement.Les frais de participation à l'Opération ne sont pas remboursés. Offre non cumulable avec les opérations en cours. La participation à l'Opération implique l'acceptation pleine et entière du Règlement. Les contestations ou réclamations doivent être adressées au plus tard le 15/09/2022 à l'adresse suivante : Service.consommateur@take-off.fr en précisant « Opération 3234 - Firestone » dans l'objet de votre mail. Après le 15/09/2022, les éventuelles contestations ou réclamations pourront être formulées à l'adresse suivante : https://www.bridgestone.fr/nous-contacter. Règlement complet disponible sur www.offre.firestone.fr/printemps